



DIRECTION DU  
SYSTEME D'INFORMATION

## POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ECONOMIE,  
*en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée,*  
*de la coordination de l'action gouvernementale et des télécommunications*  
(MEF)

### Cahier des Clauses Techniques Particulières

Marché de  
Prestation d'assistance technique au Projet « DECISIONNEL »

**LOT 3 : Audit des prestations réalisées, rédaction du cadre normatif commun aux futurs prestataires, et adaptation de l'architecture de la plateforme décisionnelle**

Réf N° : CCTP -TE01029-3

Ce document est la propriété de la Direction du Système d'Information de la Polynésie française

# **Sommaire**

1. Objet du marché .....	3
2. Présentation du contexte du marché.....	3
3. Description des prestations demandées.....	4
4. Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre .....	4
4.1. Ressources.....	4
4.2. Accès .....	5
4.3. Planning .....	5
4.4. Livrables.....	5
4.5. Qualité de l'intervention .....	5

## 1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet une prestation d'étude et d'accompagnement pour la **rédaction d'un cadre technique destiné à normaliser les environnements et les bonnes pratiques à respecter lors de la réalisation des prestations à vocation décisionnelle**, pour le compte de la Direction du Système d'Information de la Polynésie française (DSI).

L'expertise du prestataire sera aussi sollicitée en matière d'accompagnement de l'équipe pour le lancement et le suivi des futures prestations et l'optimisation de la plateforme décisionnelle.

## 2. Présentation du contexte du marché

La Direction du Système d'Information (DSI) a lancé un projet, nommé DECISIONNEL, qui consiste à mettre en œuvre une architecture et une plateforme technique qui accueillera l'ensemble des projets décisionnels du pays.

La plateforme technique est aujourd'hui opérationnelle et est composée de 3 briques fonctionnelles :

- La brique d'ETL chargée d'extraire les données depuis les diverses sources, de les transformer et de les charger dans l'entrepôt de données, est assurée par l'outil Talend data integration

- La brique de stockage des données est assurée par une base de données SQL server
- La brique de visualisation de données est assurée par Microsoft Power BI

La DSI a lancé plusieurs réalisations qui ont abouti à des rapports Power BI. Le constat est fait que **chaque prestataire a des pratiques et des concepts de modélisation différents, en particulier sur l'historisation des données. Il convient de normaliser et de rationaliser les travaux** :

- Spécifications des jobs Talend, y compris l'anonymisation des données, livrables et documentation
- Méthode d'historisation des données : identification des champs historisés, granularité temporelle (jour, mois, année)
- Identifier les tables de dimensions mutualisables (date, commune, île, unité de mesure, etc.), et proposer une organisation, une méthodologie de gestion

Les objectifs étant de pouvoir :

- **industrialiser** tout le processus de projet décisionnel
- rédiger les **normes et spécifications** en matière de mise en œuvre et de livraison d'un projet décisionnel
- **consolidation de l'architecture** technique

L'autre brique très attendue également dans le cadre du projet DECISIONNEL est la mise à disposition des données publiques produites par l'administration, à destination des administrés et des sociétés privées, sous la forme d'une plateforme Open data.

Il est donc envisagé la mise en place des processus de production de cette donnée publique, en parallèle du projet décisionnel.

### 3. Description des prestations demandées

L'assistance technique du prestataire portera sur les points suivants :

- Organiser un atelier avec la DSI, faisant le bilan des prestations réalisées, le recensement des difficultés rencontrées, et proposition de solutions d'amélioration.
- Accompagner la DSI dans les choix de normalisation :
  - Dans la réalisation des jobs Talend (anonymisation, intégration de la TMR, spécification, livraison et documentation des jobs)
  - Dans les modalités d'historisation des données (granularité, identification des champs historisés, modélisation)  
Dans la mise en place des dimensions mutualisables (organisation, procédures de partage entre les différents domaines fonctionnels, documentation)
- Accompagner la DSI dans la consolidation de la plateforme décisionnelle, en matière d'architecture, de maintenance, de sauvegarde, d'évolutivité, de coûts et de performances, etc.
- Accompagner l'équipe de la DSI par un ou des experts, y compris pour des besoins non encore identifiés, à concurrence des unités d'œuvre disponibles

Il devra dans ce cadre, assurer un transfert de compétence à l'équipe dédiée de la DSI.

### 4. Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre

#### 4.1. Ressources

Le titulaire désigne nominativement son représentant chargé de la conduite des prestations du marché.

Le titulaire du marché s'engage à fournir au Client un représentant détenant les connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches décrites dans l'article 3. La personne retenue devra en particulier :

- Posséder une solide expérience des outils ou concepts proposés

Le titulaire du marché s'engage à fournir au Client un représentant ayant les capacités

suivantes :

- Rigueur rédactionnelle ;
- Autonomie et esprit d'initiative nécessaires ;
- Respect des plannings de livraison ;
- Intégration facile dans une équipe en mode agile ;
- Force de proposition sur des techniques ou méthodes de développement.

Le Client se réserve le droit de refuser le représentant proposé par le Titulaire. Dans ce cas, il devra en informer le Titulaire par lettre motivée.

#### **4.2. Accès**

La prestation peut se faire soit à distance, soit sur site, suivant les besoins exprimés par la Direction du Système D'information de la Polynésie française, qui fournira, le cas échéant, un accès à ses locaux.

#### **4.3. Planning**

Les tâches à réaliser seront définies au fur et à mesure de l'état d'avancement du projet.

Ce planning sera modifiable en fonction de l'exécution des tâches.

#### **4.4. Livrables**

Chaque livrable est remis sur support papier (si applicable) ainsi que par voie électronique.

#### **4.5. Qualité de l'intervention**

Le titulaire devra s'assurer que sa prestation présente une qualité suffisante en regard des exigences du Client, que ce soit en termes de fonctionnalités, de performances, mais aussi de qualités techniques.

Un compte rendu d'activité sera réalisé au fur et à mesure des tâches réalisées en renseignant l'outil de suivi de projet. Y seront notamment consignés, le temps passé ainsi que les commentaires et remarques utiles pour son suivi (difficultés rencontrées, éléments à ré-analyser, tâches complémentaires à prévoir, ...).

Un procès-verbal de recette signé par le titulaire et validé par la direction du système d'information sera établi pour attester de la conformité des travaux réalisés et le nombre de jours travaillés.